



Calendrier de formations et échanges de pratiques 2026

Vous trouverez ci-dessous toutes les formations et échanges de pratiques organisés par l'association nationale pour l'année 2026. Ces événements sont pris en charge financièrement (voir note sur les formations). Si vous voulez participer, vous devez vous inscrire.
Rendez-vous sur l'agenda national !

LES FORMATIONS NATIONALES DISPENSÉES EN 2026

I - A destination de tous les membres du réseau (bénévoles, salarié-es, administrateur-rices)

Accompagnement des dynamiques collectives

- Echange de pratiques "Animer un collectif d'agri en difficultés pour accompagner à l'autonomie" : 26 février 2026, de 14h à 16h, [en visio](#)
- Echange de pratiques "Groupe femmes, comment maintenir la dynamique" : 21 avril 2026, de 10h à 12h, [en visio](#)
- Echange de pratiques "Groupe femmes, comment maintenir la dynamique" : 29 septembre 2026, de 10h à 12h, [en visio](#)

Autonomie

- Echange de pratiques "Difficultés rapidement après l'installation : état des lieux" : 19 mars 2026, de 9h30 à 12h30, [en visio](#)
- Echange de pratiques "Débrief et co-construction en inter-réseau" : 31 mars 2026, de 9h30 à 16h30, [en visio](#)
- Echange de pratiques "Débrief et co-construction en inter-réseau" : 28 mai 2026, de 9h30 à 16h30, [en visio](#)
- Formation "Accompagner à l'autonomie" : Octobre 2026, date et heure à confirmer, à [Bagnolet](#)
- Echange de pratiques "Débrief et co-construction en inter-réseau" : 17 novembre 2026, de 9h30 à 16h30, [en visio](#)

Communication

- Formation "Prendre en main le site internet" : Mars 2026, date et heure à confirmer, [en visio](#)
- Formation "Comment élaborer une stratégie locale de communication" : Mai 2026, sur une ou deux journées, date et heure à confirmer, à [Bagnolet](#)
- Formation "Ordonner sa boîte mail : utiliser les règles et les archives sur thunderbird" : Juillet 2026, date et heure à confirmer, [en visio](#)
- Animer ses réseaux sociaux : pourquoi et comment ? : Septembre ou octobre 2026, date et heure à confirmer, [en visio](#)

Comptabilité

- **Formation sur la facturation électronique** : 1er semestre 2026, date et heure à confirmer, [en visio](#)
- **Formation sur les bases de la comptabilité pour les sociétés** : Novembre, date et heure à confirmer, [en visio](#)
- **Echange de pratique** : “Que faire en cas d’absence de comptabilité” : 4e trimestre, date et heure à confirmer, [en visio](#)

Défense et plaidoyer

- **Formation bases et pratiques sur le plaidoyer** : Avril 2026, date et heure à confirmer, [en visio](#)
- **Formation bases et pratiques sur le plaidoyer** : Octobre 2026, date et heure à confirmer, [en visio](#)

Droits sociaux

- **RSA : conditions d’accès et conséquences de la loi plein emploi** : Date et heure à confirmer, [en visio](#)

Juridique

- **Echange de pratiques sur la méthode d’interpellation du réseau sur les questions juridiques**: 19 février 2026, de 9h30 à 11h30, [en visio](#)
- **Echange de pratique sur les retraits d’associés.es de société d’exploitation agricole**: 17 mars 2026 de 9h à 12h, [en visio](#)
- **Formation sur la protection de la maison d’habitation** : 30 avril 2026 de 9h à 12h, [en visio](#)
- **Formation sur le crédit bail du matériel agricole** : 21 mai 2026, de 9h à 12h, [en visio](#)
- **Echange de pratiques sur les relations avec les mandataires judiciaires** : 4 juin 2026, de 9h à 12h, [en visio](#)
- **Echange de pratiques sur les TAE** : 19 septembre 2026, de 9h à 12h, [en visio](#)
- **Formation sur la cessation d’activité** : 3 novembre, de 9h à 12h, [en visio](#)

Observatoire

- **Formation de base sur l’observatoire** (pour les associations déjà utilisatrices) : 3 février 2026, de 10h à 12h, [en visio](#)
- **Faire des statistiques à partir de l’observatoire, outil statistique & excel** : 10 février 2026, de 10h à 12h, [en visio](#)
- **Echange de pratique** : “Le glossaire de l’observatoire” : 12 mars, de 10h à 12h, [en visio](#)
- **Formation de base sur l’observatoire** (pour les associations déjà utilisatrices) : 27 mars 2026, de 10h à 12h, [en visio](#)
- **Formation extraction des statistiques depuis l’observatoire** : 19 mai 2026, de 14h à 16h30, [en visio](#)
- **Formation extraction des statistiques depuis l’observatoire** : 3 décembre 2026, 9h30 à 12h, [en visio](#)

Psychosocial

- **Formation sur les limites de l’accompagnement** : 9 mars 2026, de 9h30 à 12h30, [en visio](#)

- **Formation sur les résistances au changement** : 23 mars 2026, de 9h30 à 17h30, à Nantes
- **Echange de pratiques sur le contrat d'engagement** : 5 mai 2026, de 9h à 12h30, en visio
- **Sensibilisation : Quels mots utiliser pour parler de santé mentale ?** : 12 mai 2026, de 10h à 12h30, en visio
- **Formation sur une thématique psychosociale** (à définir en fonction des besoins) : Octobre 2026, date et horaires à confirmer, en présentiel

Vie associative / Recherche de financement

- **Valorisation de données de l'observatoire** (recherche de financements OU partage de la collecte et saisie d'information au sein de mon asso) : 4e semestre 2026, de 10h à 12h, en visio
- **Échange de pratiques sur la levée de fonds privés** : Date et heure à confirmer, en visio
- **Cycle de formation de base pour la levée de fonds privée** : 3 demi-journées, date et heure à confirmer, en visio
- **Échange de pratiques sur les financements MSA**: Date et heure à confirmer, en visio
- **Échange de pratiques sur les financements ARS**: Date et heure à confirmer, en visio

II - A destination des salarié.es

Vie associative

- **Formation prévention de l'épuisement professionnel** : 7 avril, de 9h30 à 17h30, à Bagnolet
- **Journées salariées : comment échanger sur nos pratiques d'accompagnement et de vie associative ?** : Début juillet 2026, dates, heure et lieu à confirmer, en présentiel

III - A destination des administrateur.rices

Défense et plaidoyer

- **Formation "Prendre la parole en public"** : Septembre 2026, date et heure à confirmer, à Bagnolet

Vie associative

- **Comptabilité associative : évolution de la réglementation** : Juin 2026, date et heure à confirmer, en visio (2 heures)
- **Comptabilité associative : outils de pilotage et gestion de la trésorerie** : 3e trimestre, date et heure à confirmer, en visio (2 heures)
- **Sensibilisation droits et devoirs des employeurs et employeuses** : 3e trimestre, date et heure à confirmer, en visio (2 heures)
- **Sensibilisation droits et devoirs des employeurs et employeuses** : 4e trimestre, date et heure à confirmer, en visio (2 heures)

Rendez-vous sur l'agenda national !

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter la chargée de mission formation, Amélie Brard : a.brard@solidaritepaysans.org

LES FORMATIONS "SUR MESURE" PROPOSÉES PAR L'ASSOCIATION NATIONALE

Afin de pouvoir répondre aux besoins formulés par les associations locales, certains sujets peuvent être traités à l'échelle de l'équipe départementale ou régionale. Nous vous proposons, ci-dessous, les formations pouvant faire l'objet de formations "sur mesure", au plus près de vos besoins, dans vos associations. Merci de contacter directement les chargées de mission associées à la thématique de formation souhaitée.

Pour le volet juridique :

Les relectures de pratique juridique :

Il est possible de solliciter Gwendoline ou Kathleen, lorsque vous avez besoin d'une relecture pour un accompagnement. Les juristes peuvent alors proposer une analyse (en présentiel ou en visio) de 3 ou 4 situations d'accompagnement de l'équipe, au sein desquelles se pose plusieurs problématiques juridiques. L'accès est mis sur les procédures collectives et les mesures de recouvrement forcé. Les questions de baux ruraux, régime matrimoniaux ou encore société d'exploitation agricole, peuvent aussi être abordées.

Note d'attention : Il n'est pas obligé d'attendre d'avoir des situations pour fixer à l'avance des rendez-vous de relecture de pratique, tout sujet pouvant être prétexte à discussion et analyse. L'avantage de fixer des dates à l'avance est de faciliter la communication auprès des bénévoles, et de permettre ainsi qu'ils et elles soient plus nombreuses aux relectures.

Les formations de base juridique :

Les formations:

- **base des procédures collectives**
- **procédures de recouvrement forcées**

peuvent être organisées dans l'association locale.

Celles-ci sont d'autant plus pertinentes lorsqu'il y a de nouveaux bénévoles mais aussi pour se mettre à jour des dernières réformes.

Les autres formations juridiques pour aller plus loin :

- **Formation sur les sociétés agricoles (nouveau)**

Fonctionnement des sociétés civiles d'exploitations agricoles et conséquences en cas de litiges. Focus sur les EARL, GAEC et SCEA.

- **Les bases du système juridique**

Critique du droit et éducation populaire. Histoire du droit, pyramide des normes, le maillage des juridictions, identifier les acteurs du droit, stratégie judiciaire, effectuer une recherche juridique, comprendre une décision judiciaire...

- **Format hybride : Actualité juridique (demi journée) et relecture de pratique (demi-journée)**

Matinée: focus sur deux actualités juridiques

- La réforme des professionnels indépendants et les conséquences sur leurs patrimoines
- L'ouverture du surendettement des particuliers aux associés exploitants, pour leurs dettes professionnelles, et aux indépendants pour leur patrimoine personnel. Présentation de la procédure de surendettement
- Pour les départements concernés (TAE).

Après-midi: relecture de pratiques

Contact pour organiser ces formations: k.delage@solidaritepaysans.org ou g.fizaine@solidaritepaysans.org

Pour le volet autonomie:

Si une association souhaite réfléchir à la reprise d'autonomie des personnes accompagnées et s'outiller pour faire évoluer l'accompagnement individuel et/ou collectif, le copil autonomie peut proposer une formation « **Accompagner les agriculteurs et agricultrices à retrouver plus d'autonomie** ».

Attention : Seules deux interventions sont disponibles dans l'année.

Les objectifs de cette formation :

💬 Réfléchir ensemble sur les questions d'accompagnement à l'autonomie : identifier les besoins locaux, les défis rencontrés et les leviers d'action possibles pour renforcer l'accompagnement des agriculteurs.

🔧 Découvrir des outils du réseau : nous vous présenterons des ressources et outils disponibles au sein du réseau pour aider à structurer l'accompagnement vers plus d'autonomie. (Par exemple : brochure « Accompagner les agriculteur·ices à deux structures » ; guides « Démystifier la comptabilité et la gestion », mais aussi Méthode de débriefing-co-construction, témoignage d'expérience d'associations du réseau)

🔨 Coconstruire des actions concrètes : en fonction des partenaires locaux et des dynamiques déjà présentes, nous pouvons vous aider à construire un plan d'action afin de mettre en place un projet en lien avec l'autonomie adapté à votre territoire (en se basant sur des exemples : évènement ponctuel, accompagnement collectif, méthodologie d'accompagnement individuel).

Contact pour organiser cette formation : s.thoraval@solidaritepaysans.org

Et si vous avez la moindre question, n'hésitez pas, à contacter la chargée de mission formation, Amélie Brard : a.brard@solidaritepaysans.org !